

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE MARS.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

- 3—1er vend. du mois. p. (3)
- 4—Scap. Bleu. p. (14)
- 5—3e Dim. de St. Joseph. (14) (T. O. St. Jean Joseph de la Croix, C. v. & p.)
- 6—(T. O. Ste. Colette de Corbie, V. v. & p.)
- 9—(T. O. † Ste. Françoise Romaine, Ve. v. & p. (10)
- 11—Scap. Bleu. p. (14) (T. O. Ste. Cath. de Bologne, V. v. & p.)
- 12—4e Dim. de St. Joseph. (4)
- 13—Conf. du S. Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)
- 16—T. O. B. Pierre de Sienne, C. v. & p.
- 18—Scap. Bleu. p. (14)
- 19—5e Dim. de St. Joseph. (4) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12)
- Scap. du M. Carmel, v. & p. (13) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7)
- Scap. Bleu. p. (14) Culte perp. de St. Jos. v. & p. (15) Archiconfrérie (1) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. St. Joseph, époux de la Ste. V., Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)
- 22—(T. O. † St. Bienvenu d'Ancône, Ev. v. & p.) (10).
- 25—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Reg. et Subtuum. p. (8) Prop. de la foi (ou octave) v. église paroissiale & p. (20) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. M. Carmel, v. & p. (13) Scap. Bleu. p. (14) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Culte per. de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (1) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Jos. v. & p. (2) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. Abs. gén. et ind. pl.)
- 26—6e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. Bleu. p. (14)
- 29—(T. O. Be. Pauline Gambara-Costa, Ve. v. & p.)
- 31—Scap. Bleu. p. (14) Salves R. et subtuum. p. (8) Rosaire v & p. (9) archiconfrérie. (1)

réalité "elle en est le fruit naturel." Son but est d'unir tous les cœurs au S. Cœur de Jésus. Pour en faire partie, il suffit de faire inscrire son nom sur le registre tenu à cet effet, et d'offrir, au moins une fois par jour, les œuvres de la journée suivant les intentions du S. Cœur de Jésus.

(17) C'est une heure que l'on consacre tous les jeudis à remercier N. S. de l'institution de l'Eucharistie.

(18) L'indulgence pl. peut se gagner en communiant soit le Jeudi st. ou le jour de Pâques.

(19) Tous les fidèles ont droit à l'indulgence de ce jour.

(20) "C'est une œuvre admirable; elle est devenue une des plus douces consolations de l'Eglise dans ces derniers temps." Il faut réciter un *Pater* et un *Ave* chaque jour, avec l'invocation: "St. François-Xavier, priez pour nous," et payer un sou par semaine.

(21) Pour les tertiaires qui, s'étant confessés et ayant communiqué, renouvellent leur profession.

(22) "La Ste. Vierge a témoigné mille fois combien ces associations lui